



FICHE DE DEMANDE de gobelets réutilisables consignés

DEMANDE A DEPOSER

- **A LA MDAS** (avant « Le Village des Assos », du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h, sauf le mercredi après-midi)
- **AU STAND DE LA MDAS**
(vendredi 18 septembre de 16h à 18h30, samedi 19 de 9h à 12h puis de 13h à 19h, dimanche 20 de 11h à 18h)

Les gobelets sont fournis : dans l'ordre d'arrivée des demandes, dans la limite des stocks disponibles, et dans la limite de 10 gobelets par association.

A REMPLIR PAR L'ASSOCIATION		Date de la demande :
Nom de l'association :		
Nom et prénom de la personne référente pour les gobelets :		
Numéro de téléphone :		
Nombre de gobelets demandés :	Tarif : 1€ x =	

REGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHEQUE (à l'ordre de la MDAS).

Ce chèque sera encaissé (sauf si les gobelets nous sont rendus **propres et secs** avant le 31 octobre 2020).

A REMPLIR PAR LA MDAS		Nom et Prénom :
Nombre de gobelets donnés :	DATE :	
Consigne déposée :	Numéro du chèque :	

L'association s'engage à respecter les consignes de lavage des gobelets (décrites dans la feuille jaune remise lors du retrait) et à rendre les gobelets **propres et secs**.

SIGNATURE DE L'ASSOCIATION

Nom et prénom :

FICHE RETOUR des gobelets réutilisables

Les gobelets doivent être rendus propres, secs et en bon état

Nombre de gobelets rendus :			Nombre de gobelets non rendus ou abîmés :
Chèque de consigne rendu :	oui	non	Montant à facturer pour gobelets non rendus ou abîmés :
Etat des gobelets :			Date de retour (au plus tard le 31 octobre) :
- Odeur :	oui	non	
- Abîmé, ébréché :	oui	non	

SIGNATURE DE L'ASSOCIATION

Nom et prénom :

SIGNATURE DE LA MDAS

Nom et prénom :